

Bourse Grand Est Start-Up

REGION GRAND EST

Présentation du dispositif

Cette aide la région Grand Est permet aux porteurs de projet de créer une star-up.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les porteurs de projet avant l'immatriculation de l'entreprise et dans la limite des 6 premiers mois de l'immatriculation

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les porteurs peuvent bénéficier de l'aide si le projet Start-Up répond aux conditions suivantes :

- un projet de création d'entreprise qui s'inscrit dans les thématiques prioritaires de la S3 ayant :
 - un caractère innovant avéré
 - une POC technique réalisée
 - une approche marché validée (proposition de valeur claire, business model élaboré sur la base de premières confrontations à des clients potentiels)
 - un plan de financement cohérent des 12 mois post création adossé à une road map précisant les jalons techniques, fonctionnels et financiers de la première année de création de l'entreprise
 - un montant d'apport de capital personnel minimal de 5 000 €, pouvant être ramené à 1 000 € dans le cas d'un projet porté par un étudiant entrepreneur
 - un projet d'implantation avéré d'une activité économique sur le territoire du Grand Est

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la bourse est de 30 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Toute demande fait l'objet d'une lettre d'intention auprès de la région.

Pour plus d'informations : startup@grandest.fr.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › Situation financière saine
 - › Aides soumises au règlement
 - › Régime cadre exempté de notification n°SA.111723 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2024-2026

Organisme

REGION GRAND EST

- **Siège Social**
1 Place Adrien Zeller
BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03 88 15 68 67